

COMMUNE DE SEUIL D'ARGONNE
CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 06 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze juin, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de Seuil d'Argonne étant assemblé à huis clos à la salle des fêtes de
Triaucourt, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent LOMBART, Maire.

Etaient présents : V. Lombart, M.C George, M-C Michel, J. Pinet, M. Ganassali, Y. Gallois, E.
Schaeffer, R. Colin, S. Gauthier, G. Pirot, G. Cordier, C. Charton.

Absent excusé : G. Pirot

Absents : M. Lionnet, N. Bertin

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Y. Gallois, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Cahier d'intention PLUi

Dans le cadre de l'élaboration d'un PLUi qui remplacera le PLU communal, la CODECOM sollicite la Commune pour le remplissage du cahier d'intentions PLUi.

En concertation, le Conseil Municipal passe en revue l'ensemble des points en portant une attention particulière sur l'entretien des cours d'eau, le reboisement de parcelles forestières.

Par ailleurs, il prévient notamment contre la profusion de parcs éoliens et l'expansion de la méthanisation.

Enfin, à noter un projet de mise en conformité des assainissements individuels en cours sur la commune.

Vente parcelle lotissement Le Calvaire

Délibération N°26

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des personnes souhaitent se porter acquéreurs de la parcelle à bâtir AB 101 – lotissement Le Calvaire d'une contenance de 1459 m² située 34, rue Commandant Laflotte à Triaucourt, dans le but d'y construire une maison d'habitation.

Le prix de vente est de 7 euros le m².

De plus, Monsieur le Maire précise que les acquéreurs disposent respectivement d'un délai d'un an pour déposer leur permis de construire et de celui de deux ans après l'accord du permis pour réaliser la construction.

En cas de non- respect des délais sus mentionnés, la Commune dispose d'un droit de rachat de la parcelle au prix de 7 euros le m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, la vente au prix de 7 euros le m² et dans les conditions prévues de la parcelle AB 101 – lotissement Le Calvaire située 34, rue Commandant Laflotte à Triaucourt.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la vente et à signer tous les documents s'y rapportant.

Révision loyer appartement sis 1, rue J. George

Délibération N°27

Afin d'être en adéquation avec les coûts de gestion et d'entretien du parc locatif, Monsieur le Maire explique qu'outre les révisions annuelles règlementaires selon les indices INSEE, il conviendrait d'appliquer progressivement une révision des loyers.

Pour le logement sis 1, rue Jeanne George qui est à louer, il propose donc de procéder à la revalorisation de son loyer et de fixer le nouveau montant à 390 euros mensuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, la revalorisation du loyer du logement situé 1, rue Jeanne George et de porter ce loyer mensuel à 390 euros.

Questions diverses

Embellissement

Rapport de la commission embellissement qui s'est tenue le 5 juin 2021.

A noter des travaux de nettoyage, notamment portant sur l'entretien régulier des caniveaux et des avaloirs, des travaux d'élagage, le fleurissement de certains points tels que les abords de l'église de Senard et du site de la Vierge à Aubercy, la taille et le nettoyage autour de la chapelle de Menoncourt l'installation d'une poubelle sur le parking à la sortie du village en direction de Laheycourt ou encore l'arrosage des massifs pendant la période estivale.

Sont à l'étude : le remplacement des produits phyto sanitaires, l'évacuation de la butte de terre et de gravats entreposés à Aubercy et l'amélioration paysagère près du dépôt Voie de Beaulieu.

Travaux de sécurisation à Triaucourt

Cinq candidatures ont été déposées.

La commission d'analyse des offres se tiendra le lundi 14 juin 2021 à 17 h 00.

Maîtrise d'œuvre à Senard

La plupart des maîtres d'œuvre consultés pour cette mission de maîtrise d'œuvre ont répondu négativement, soit parce qu'ils n'ont pas le temps de traiter ce chantier ou parce qu'ils n'en n'ont pas la compétence. Seul le bureau d'études H2M ingénierie a proposé une offre.

Concert à Senard

Un concert est programmé à l'église de Senard le dimanche 4 juillet 2021 en après-midi. Il sera donné par la chorale des Cœurs de Braux-Sainte-Cohière.

Mini commission aire de jeux

Mise en place d'une commission dédiée à la création d'une aire de jeux.

Ce projet est éligible à certaines subventions (F.E.D.E.R...). Il convient donc de rencontrer le C.A.U.E afin d'étudier le projet et de constituer un dossier pour cette opération.